

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 9 novembre, 16h15, Géopolis 2208

---

#### Accueil

**Le Doyen** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

#### 1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 139 de la séance du 5 octobre 2017 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Commission de recherche d'un nouveau Doyen
8. Préavis sur les modifications du Règlement de l'examen préalable d'admission en FGSE
9. Lignes directrices pour l'organisation de Centres de recherche en FGSE
10. Divers, interpellations et propositions

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n°139 de la séance du 5 octobre 2017 et de son résumé

**René Véron** rapporte la demande de correction d'un membre du Conseil en fin de première page : « Concernant l'arrêt la mise en place du **programme** ». Ce passage sera corrigé.

*Le procès-verbal et le résumé sont adoptés.*

#### 3. Communications du Doyen

**René Véron** se réjouit que Maud Jordan (1<sup>e</sup> master géologie), Manon Mariller (1<sup>e</sup> master géographie), Christophe Reis (1<sup>e</sup> Bachelor) et Thierry Coowar (1<sup>e</sup> master géologie) ont rejoint le **corps étudiant** du Conseil.

Comme indiqué lors du dernier Conseil, la Direction a signalé une possibilité de procéder à une **nomination sur appel** pour la succession de David Picard, au vu de la situation particulière du site de Sion. Le groupe Etudes du tourisme a établi une liste des personnes correspondant à ce profil et le décanat en a identifié une. Selon la procédure, le décanat a écrit à la Direction pour lui demander son aval pour démarrer le processus de nomination sur appel.

La dernière séance de la **CPA** a eu lieu vendredi 3 novembre. Pour rappel, la CPA travaille sur la base des rapports stratégiques des trois instituts, ainsi que celui de l'Ecole. Le rapport sera envoyé prochainement à la Direction.

#### 4. Communications de l'Ecole

**Stuart Lane** s'est excusé et n'a pas de communication à transmettre.

#### 5. Communications de la Recherche

**Michel Jaboyedoff** rappelle que le **FNS** donnera une présentation mi-novembre. Cette information paraît sur le site sous « Actualités et événements ».

Les **Journées biennales** avancent. Le projet du nouveau **règlement des doctorants** se poursuit ; des séances avec la commission de la recherche, le corps enseignant, les assistants et les post-doctorants sont prévues pour en discuter avant son passage au Conseil de faculté.

Concernant le **fonds d'investissement**, la Commission de la recherche analysera prochainement les quatorze propositions reçues pour la campagne 2018.

La séance d'ouverture des travaux de **l'auto évaluation** du Master GSE s'est bien déroulée.

#### 6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Aucune séance n'a eu lieu depuis le dernier Conseil de faculté.

#### 7. Commission de recherche d'un nouveau Doyen

**René Véron** précise que le mandat de cette commission consiste à préparer le terrain et non de prendre une décision. Ses membres rassembleront les propositions des professeurs ou toute autre personne souhaitant s'exprimer à ce sujet.

*Le Conseil de faculté vote à bulletin secret. Les trois membres de la Commission de recherche d'un Doyen sont Jean-Luc Epard, Daniel Baehler et Magali Pétermann-Glaus.*

#### 8. Préavis sur les modifications du Règlement de l'examen préalable d'admission en FGSE

**Magali Pétermann-Glaus** présente les points modifiés qui entreront en vigueur pour la rentrée 2018 et s'appliqueront aux examens de juin 2019. Article 3 « branches examinées et forme de l'examen », la cinquième branche obligatoire « institutions politiques des états modernes et de la Suisse » devient « anglais ». Elle précise que l'évaluation portera sur la compréhension écrite d'articles scientifiques et non sur la production de texte en anglais. Les deux autres modifications sont des reformulations et des précisions afin d'éviter toute ambiguïté.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur les modifications du Règlement.*

#### 9. Lignes directrices pour l'organisation de Centres de recherche en FGSE

Lors du Conseil de faculté en juin 2017, le terme « directive », jugé comme trop incitatif, est devenu « lignes directrices ». **Michel Jaboyedoff** rappelle que, lorsque la faculté

comptait six instituts, chaque domaine (la géographie, la géologie, la géophysique, la pétrochimie, l'IPTEH et l'IGAR) pouvait être clairement identifiés. Actuellement, l'IDYST est composé de cinq anciens instituts, d'où une mixité des thématiques et une perte de visibilité. La crainte des PAT vis-à-vis de l'impact de la création des Centres sur le volume de travail a été entendue, mais doit être relativisée.

Un membre du Conseil demande que « Centre » soit remplacé par « un membre » aux points 1 et 2 de l'article 6.

*Le Conseil de faculté vote à main levée et approuve le document avec la modification proposée par le membre du Conseil.*

## **10. Divers, interpellations et propositions**

Un membre du Conseil intervient sur la « **Directive** à l'intention des membres de la FGSE sur la sécurité et les mesures de protection pour le **travail de terrain**, sous forme de guideline pour une évaluation autonome et personnelle des risques » entrée en vigueur mi-octobre. En effet, il a pu l'expérimenter et son application soulève un bon nombre d'interrogations. Il ne remet pas en question le principe d'une directive, mais craint un piège juridique pour les enseignants. Il propose de faire bénéficier de son expérience le Comité Hygiène et Sécurité (CHS) dans le but d'alléger la procédure et de préciser les responsabilités, ainsi que les sanctions applicables. Aussi il suggère de s'appuyer sur les conseils d'un juriste spécialisé.

**René Véron** conclut l'intervention en conseillant le membre d'approcher le CHS et en approuvant la proposition de mandater un juriste spécialisé sur les aspects de responsabilités.

**René Véron** remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 17h40.

René Véron, Président